

LEBRUN, Isidore, *Tableau statistique et politique des Deux-Canadas*, Paris, Treuttel & Würtz, 1833, 538 p.

Homme de lettres français, Isidore-Frédéric-Thomas Lebrun est né à Caen en 1786. En 1816, il occupait une chaire de belles-lettres; il démissionna quand il vit que l'enseignement allait passer aux mains des corporations religieuses. On a de lui quelques écrits, dont le *Tableau statistique et politique des Deux-Canadas*, qui est divisé en 21 chapitres. Ce livre traite des aspects politiques, économiques, culturels, etc. des deux Canadas.<sup>1</sup>

« [...] On oublie de même que depuis plus de deux siècles, une contrée immense, sous les mêmes latitudes que la France, mais dans l'autre hémisphère, est occupée par un peuple d'origine française. Victime aussi, et à cause des turpitudes du règne de Louis XV, il a été arraché à la mère patrie! Cent mille familles, plus de quatre cent quarante mille Canadiens français conservent religieusement nos lois, notre langue et nos mœurs. Et leurs affections, comme leurs progrès dans les arts, nous trouvent indifférents : eux aussi, ils ont soutenu naguère une lutte courageuse contre l'arbitraire, et ni leurs débats législatifs, ni leur zèle à répandre l'instruction populaire ne sont connus de la France. » (p. 2)

« En France, des patois font encore, pour ainsi dire, plusieurs peuples d'une même nation : de toutes nos provinces, c'est de la Normandie que le langage canadien a conservé le plus de locutions. C'est souvent à s'y méprendre, comme pour la prononciation. Malgré des éclats de voix qui troublent la conversation plutôt qu'ils ne la varient, et à cause de quelque emphase, la parole canadienne est traînante; ce qui provient aussi, comme Pasquier l'observait dans le normand, d'un caractère réfléchi qui attend, pour rendre ses pensées, qu'elles soient faites, afin de n'avoir pas à se repentir d'en énoncer d'inconsidérées. En général, le français canadien n'a point d'accent; et l'instruction en se répandant va élaguer du langage usuel une foule d'expressions britanniques, comme *payer visite à quelqu'un*. L'écriture exécutée avec netteté, est plus anglaise que française : on soigne beaucoup l'orthographe : comme dans nos écoles, on enseigne l'arithmétique sans application aux affaires usuelles : le calcul décimal ne prévaut point encore sur le vieux calcul français et britannique. [...] » (pp. 188-189)

« Le mélange des populations, s'il est nuisible à la pureté du goût, produit aussi l'émulation. L'isolement nourrit un faux orgueil, parmi un peuple et dans les individus. On a

---

<sup>1</sup> Larousse 1866.

cessé d'attribuer aux climats des influences propices ou contraires aux développemens de l'intelligence humaine, et les Canadiens sont doués libéralement de ses facultés. Mais ils ne sortent pas de leurs provinces : l'enseignement des voyages leur est inconnu. Ils jouissent d'institutions libérales, et c'est encore dans des méthodes et des opinions surannées qu'ils cherchent des soutiens à leur nationalité. Le principal est et doit être la langue, et ils ne la purifient pas des défauts qui lui sont restées depuis presque un siècle, ou qu'elle a reçues du contact de l'anglicanisme. Le français que parle le Bas-Canada n'est plus le langage du XVII<sup>e</sup> siècle, quoiqu'il conserve une forte empreinte du *style réfugié*<sup>2</sup>. C'est toujours les artifices de l'ancienne rhétorique pour briser la pensée et énerver l'expression; toujours la philosophie scolastique. Celle-ci fut faite jadis pour les gloses et les commentaires : appliquée à la polémique de la politique, elle n'a plus que des aperçus vagues, des argumens flasques, émoussés quand ils croient être incisifs. Il faut bien le pardonner au journal, mais il a contribué à faire oublier l'époque ante-révolutionnaire, alors que l'étiquette, qui avait usurpé une si haute influence sur la société, imprégnait le style d'afféterie : des rhéteurs jouaient aux académies, comme les enfans aux processions : la province exaltait des versificateurs sans âme et sans idées, des orateurs phrasiers, des prédicateurs d'une assoupissante prolixité; et l'érudition dépensait sur des localités, des connaissances trop vaniteuses pour être utiles : à peine la critique avait quelques organes.

Le barreau se purifie de la scolastique : depuis peu d'années, les avocats et leurs clercs ont cessé de monter au palais chargés d'in-folio. En Canada, les commentateurs français font encore autorité; et c'est du barreau que sortent les principaux orateurs du corps législatif. [...] » (pp. 271-272)

---

<sup>2</sup> « Littér. *Style réfugié*, Style archaïque qu'avaient conservé les écrivains protestants exilés, par l'ignorance où ils se trouvaient des changements apportés par le temps dans la langue française. » (*Larousse* 1866)